

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-171

Déposé le : 08.05.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Spécialistes en gériatrie où en est-on pour faire face aux besoins ?

Texte déposé

L'augmentation de la population et son vieillissement programmé impliquent toutes sortes de mesures à anticiper en relation avec les soins, gériatriques en particulier. Dans les services de médecine interne des hôpitaux, les patients de + de 65 ans et + de 80 ans représentent, ensemble, plus de la moitié des patients.

Dans le canton, L'Association des Gériatres Vaudois a été fondée en 2015. Elle compte environ 25 membres au bénéfice d'une formation FMH. Au niveau Suisse, une vingtaine de candidats se présente annuellement aux examens FHM. Les internistes généralistes s'occupent aussi de cette population, sans toutefois avoir un titre FHM. Les centres de formation gériatriques dans le canton de Vaud sont le CHUV (Centre A de formation) et Chamblon, Mottex, Aubonne-Gilly (Centres B de formation).

Pour la société Professionnelle de Gériatrie (SPSSG/SFGG), la relève constitue un sujet de préoccupation majeure. Une réflexion est en cours en son sein pour rendre la formation plus attractive, plus coordonnée et plus courte, car elle s'ajoute à celle d'interniste-généraliste.

Les DRG de réadaptation précoce gériatrique recommandent un 5% de gériatre par lit. Seul le canton de Zürich a posé cela comme exigence en 2017. Les unités de « soins aigus aux seniors » (SAS) commencent à s'implémenter dans les hôpitaux vaudois. Outre les médecins, du personnel soignant formé dans le domaine gériatrique sera à l'évidence nécessaire.

En regard de ce sujet qui ne va que prendre de l'ampleur ces prochaines années, voire décennies, les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat :

- Dans le canton de Vaud, quel est le nombre des médecins internistes-généralistes en regard de celui des médecins gériatres FMH ?
- Quelle politique d'encouragement et de soutien à la formation des médecins et du personnel soignant spécialisé en gériatrie a-t-il et envisage-t-il ?

- Quelles intentions a-t-il pour le développement et le soutien des unités de soins aux seniors (SAS) dans les hôpitaux ?
- Quelle sensibilisation des professionnels de santé face à cette thématique prévoit-il ?

Merci au Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :

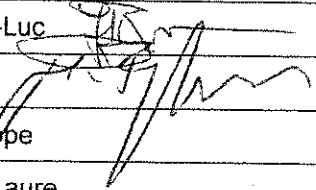
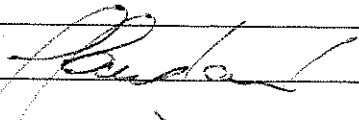

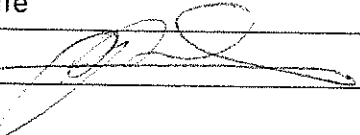
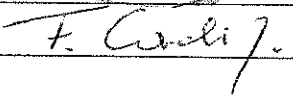
(Catherine Labouchère)

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine 	Evéquoze Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy 	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien 	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc 	Courdesse Régis	Gaudard Guy 
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence 	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc 
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain 	Démétriades Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier 	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory 	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François 	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François 	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice 	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella 
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier 	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric 
Luisier Brodard Christelle 	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise 	Volet Pierre 
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe 
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard 	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion 
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François 	Rubattel Denis	Zünd Georges 
Neumann Sarah	Ruch Daniel 	Zwahlen Pierre